

## Assemblée de Rentrée UD Aube du 30 août 2016

---

Le 13 août dernier, Georges, ancien Secrétaire Général de la CGT de 1967 à 1982, s'en est allé, à 89 ans.

Il laissera derrière lui une trace indélébile de son passage à la tête de la CGT. Très tôt dans sa jeunesse, il s'engage dans la résistance lors du conflit mondial de 39-45. Il connaîtra l'enfermement et la déportation dans le camp de l'enfer de Mauthausen.

De par son engagement en tant que premier dirigeant de la CGT, il aura à cœur de faire vivre la démocratie interne de la CGT avec l'idée de renforcer son indépendance. Tout comme, il laissera une place importante aux jeunes et aux femmes pour qu'ils/qu'elles prennent des responsabilités.

Sa responsabilité sera marquée notamment par les événements de mai 68 avec les nombreuses grèves, sur les lieux de travail, dans les entreprises, qui conduiront à une augmentation de 35% du SMIG et de 10 % en moyenne des salaires réels sans oublier, la création des sections syndicales d'entreprise, suite aux négociations de Grenelle et son relevé de conclusion.

Encore aujourd'hui, il était très attentif et au fait de l'actualité dans un monde où le capitalisme n'a plus de limite, faisant progresser la précarité et les inégalités de façon incessante. Il disait en 2013 :« *Il ne suffit pas de s'indigner, il faut s'engager* ».

Cette formule trouve encore tout son sens, avec la Loi travail et tous les choix politiques qui ne répondent pas aux revendications premières des salariés.

La CGT et le PCF lui rendront un hommage national le 20 septembre à la hauteur de ce qu'était Georges, dans le complexe de la CGT, un lieu lui tenant à cœur, dont il a été l'initiateur.

C'est pourquoi je vous demande chers camarades d'observer une minute de silence en sa mémoire, je vous demande aussi d'avoir une pensée pour Alain Georgel qui vient de nous quitter des suites d'une longue maladie au milieu de l'été, Alain a été secrétaire du syndicat EDF GDF

Cette assemblée de rentrée ne doit pas nous faire oublier que cela fait 80 ans, cette année, que les congés payés ont été gagnés de haute

lutte, comme un acquis social de premier ordre, permettant aux salariés et leurs familles de profiter, tous les ans, de moment de détente en dehors du travail. Pourtant, 80 ans après, malgré son extension à 5 semaines de congés, encore près de la moitié des français ne sont pas partis en vacances. Nous verrons cela cet après-midi.

Les politiques d'austérité menées depuis plusieurs décennies, n'ont fait qu'aggraver cette situation de précarisation et de la peur du lendemain. Toutes ces régressions sociales sont faites pour mieux alimenter la loi du marché - autrement appelée la mondialisation - en imposant encore plus de concurrence entre les peuples. Cela génère désespérance et repli sur soi, ce qui a pour conséquences de faire monter les idées d'extrême droite.

Il suffit d'observer ce qui se passe à l'Est de l'Europe. Pour prendre le seul exemple de l'Autriche. Aux dernières élections présidentielles, le parti d'extrême droite aurait pu être élu face au candidat écologiste. Cela s'est joué à un cheveu, à 30 000 voix près ! Le danger reste très présent, puisque de nouvelles élections auront lieu le 2 octobre, suite à des irrégularités.

La France n'est pas à l'abri de la montée du Front National, elle subit celle de l'extrême droite. Les dernières élections ont démontré une poussée de ce parti. Actuellement, il fait la politique de l'autruche. La dédramatisation continue. Mais il parle volontiers de la CGT, des manifestations contre la dite loi travail et des casseurs « *qu'il faut mettre hors d'état de nuire* ». Voilà, le vrai visage du Front National. Des syndiqués CGT peuvent se laisser emporter et se font emporter, quelquefois, par ses mensonges et son imposture sociale. Notre campagne contre ses idées nauséabondes doit continuer au plus près de nos syndicats et des salariés.

De nouveau, la France a été la cible d'attentats terroristes. Alors que le président de la République avait annoncé le 14 juillet, la levée de l'état d'urgence, il a revu sa position, le prolongeant finalement pour la 4<sup>ème</sup> fois d'au moins six mois, suite à la violence de l'agression avec un nombre de victimes considérables, sur la promenade des Anglais à Nice, le jour de la fête nationale.

L'attentat dans l'église de St Etienne du Rouvray n'a fait que confirmer sa décision. Ce qui devait être une exception devient la règle !

Les actes de terrorisme ne pourront être combattus efficacement que si l'état de droit et les libertés sont préservés. Toute démagogie sécuritaire est à bannir. Les mesures de l'état d'urgence ne sont pas les réponses appropriées, et dans le même temps, elles portent atteinte gravement aux libertés des citoyen-nes. La CGT n'agissant pas seule est signataire du communiqué du collectif « Nous ne céderons pas ».

Alors que notre société vit une crise économique et sociale terrible sans équivalent, les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité selon ses origines ou convictions religieuses valeurs chères à la CGT, doivent être réaffirmées plus que jamais pour faire reculer la barbarie et les inégalités.

Ce ne sont surtout pas les déclarations par presse et média interposés entre Estrosi, ancien maire de Nice et président de la région PACA et Cazeneuve, ministre de l'intérieur, sur les manquements de la police nationale pour le premier ou ceux de la police municipale pour le second qui vont faire reculer le terrorisme. Ce qui est des plus consternants, où l'on compte les morts et les blessés par dizaines, c'est leur manque d'analyse politique !

L'actualité de ce mois d'août se focalise sur le port du burkini, avec des arrêtés municipaux l'interdisant. Rapidement, le Conseil d'Etat les a suspendus.

Ne tombons surtout pas dans ce piège de la division, d'autant qu'un sondage réalisé par l'Ipsos en juin-juillet, avant les attentats, révèle que 57 % des français trouvent les immigrés « trop nombreux ».

Les idées de l'extrême droite sont aux antipodes de nos valeurs dont la laïcité est l'un de ses éléments fondateurs.

La dernière période a aussi été marquée par la situation politique en Turquie, avec le coup d'état manqué, renforçant la légitimité du pouvoir en place et de son président Erdogan. Comme seule réponse à cette agression, il projette, sans attendre, de réhabiliter la peine de

mort, soutenu par tout un peuple en liesse, à l'idée d'un tel programme !

Ce régime autoritaire ne s'arrête pas là, avec la mainmise du pouvoir sur les médias, les arrestations et poursuites de journalistes, transforment ce pays en un no man's land pour la liberté d'informer, pour la libre expression ; Depuis la purge continue.

A l'international, la situation n'est guère reluisante. Aux États Unis, Donald Trump, homme d'affaire avant tout, est en tête de pont durant la campagne présidentielle, pour stigmatiser les mexicains et les noirs américains, en condamnant au passage la France et l'Allemagne comme des pays de l'islamisation.

Partout, les responsabilités sont mises sur les autres, ceux qui subissent les politiques d'austérités ! Comme l'Europe qui persiste à jouer avec les peurs et toutes les stigmatisations envers des hommes, des femmes et des enfants qui fuient leurs pays en guerre et viennent se réfugier en Europe. C'est l'image d'un monde en pleine instabilité, dans lequel nos gouvernements portent une lourde responsabilité.

Concernant la loi Travail, celui-ci rentre dans le rang de casse des droits collectifs, au service d'un capitalisme débridé qui n'a plus de limite ! Comme n'a plus de limite la posture du gouvernement Valls arc-bouté sur des principes idéologiques, il veut réformer le pays à tout prix au service de qui et pour quelles conséquences pour le monde du travail, en utilisant à trois reprises le 49-3 !

Après un passage éclair devant le conseil constitutionnel, la loi travail est promulguée en pleine période estivale, sans jamais avoir été voté ! Voilà la vraie définition du soi-disant dialogue social défendu par le président de la République et son gouvernement ! Promulgation ou pas, nous aurons rendez-vous le 15 septembre.

Avant les congés d'été, lors du passage en seconde lecture à l'assemblée nationale, deux signatures ont encore une fois manqué à l'appel pour porter une motion de censure. À coups de réformes libérales, le tandem exécutif rédige très méticuleusement sa vision du soi-disant progrès social. Depuis la loi sur la sécurisation de l'emploi, jusqu'à la loi Travail, tout y est passé, lois Rebsamen et Macron. Ni

débat, ni démocratie, alors que récemment Hollande a dit, concernant le Brexit, « *Il faut savoir entendre la voix des peuples* » ! La CGT est pleinement d'accord, il faut savoir écouter la voix du peuple français.

Je profite de ce rapport introductif pour vous relire un texte, que Philippe Martinez lors du meeting de Jappy le 6 juillet, avait évoqué. Il le présentait ainsi, vous ne le trouverez pas dans une déclaration de l'intersyndicale, ni imprimé dans un tract de la CGT. Ce texte figure dans la motion majoritaire votée au congrès du Parti socialiste, il y a tout juste un an.

Même si ce passage est une redite, il ne doit surtout pas passer inaperçu. Je cite : « *Il faut rétablir la hiérarchie des normes : la loi est plus forte que l'accord collectif et lui-même s'impose au contrat de travail. Si la loi peut permettre à des accords de déroger à ces dispositions, elle ne peut le prévoir dans des domaines relevant de l'ordre public social : salaire minimum, durée légale du travail, droit du licenciement, existence de la représentation du personnel.* »

A cela, on peut rajouter le discours contradictoire du candidat Hollande au Bourget : « *Mon adversaire c'est la finance* » avec son Premier Ministre qui veut faire de Paris la première place financière de l'Europe, suite au Brexit. S'ils oublient rapidement leurs orientations et promesses, leurs premiers dirigeants n'oublient pas l'approche les élections présidentielles de 2017. Les primaires sont lancées tant du côté du Parti Socialiste que Des Républicains ( 13 candidatures rien que pour eux ), c'est une multitude de prétendants qui s'affiche. Dans le paysage politique, les primaires vont prendre une place importante, reléguant au second plan l'urgence des attentes sociales et s'éloignant toujours plus de nos repères revendicatifs. Nous devons redoubler d'énergie et d'inventivité pour les faire vivre.

Comme le camouflage des chiffres du chômage qui seraient au plus bas depuis 2012 ! Comme par hasard, au moment qui approche de l'investiture de François Hollande.

Mais il y a macron qui va sauver la France c'est officiel, je vous laisse réagir après cette petite provocation... et Gattaz qui promet maintenant 2 millions d'embauches si il obtient des aides supplémentaires... pas plus de commentaires si ce n'est que d'après nos estimations, l'application des 32h permettrait d'en créer 4 millions,

Pourtant le gouvernement continue d'écouter ces petits joueurs du MEDEF.

Dans tout le pays, depuis cinq mois, nous faisons front, dans l'unité, face à cette nouvelle vague libérale. Nous ne nous résignons pas, bien au contraire, étant convaincu que nous pouvons gagner. Vraiment je pense que l'on peut en être fiers dans l'aube comme ailleurs, même si, toutes nos forces ne se sont pas jetées dans la bataille et nous devons passer un cap en la matière.

Depuis le début du conflit tous les qualificatifs ont été utilisés et usés par les médias et le gouvernement sur ce mouvement social d'envergure. Affaiblissement du mouvement, durcissement des actions assimilant les manifestants à des casseurs, etc, etc... Tout y est passé.

Pour autant, la sympathie en direction des syndicats qui sont dans l'action reste intacte auprès de la population. Il suffit de regarder la votation citoyenne avec plus de 1 million de consultations en seulement 4 semaines ! Ils ne sont pas tombés dans le piège de la surenchère. Ils et elles veulent des droits nouveaux, tout en rejetant la loi travail.

De notre côté, nous avons fait la démonstration d'une démarche démocratique qui confirme les sondages. Depuis le début des mobilisations, les chiffres ne bougent pas. Il y a toujours 70% des français qui désapprouvent la loi, alors que notre consultation en direction, uniquement, sur les lieux de travail fait apparaître très clairement que 92% des sondés sont contre la loi Travail. A partir de ces résultats, les rencontres avec les salariés doivent nous permettre de renforcer et élargir le mouvement social.

Pour continuer à préparer la journée d'action du 15 septembre, une nouvelle intersyndicale se tiendra demain, nous en avons tenu une lundi dernier localement pour être résolument à l'offensive. Tout comme au plan national nous avons la priorité de gagner l'abrogation de la dite loi travail. Nous avons choisi de mettre à disposition de nos syndiqués et aux salariés une journée de grève et de manifestation par 3 points de rassemblements à Romilly, Bar sur Aube et Troyes. Mais ce qui me semble indispensable à débattre, c'est comment, concrètement

nous allons ensemble si besoin, ancrer cette lutte dans les entreprises en liant les situations que vivent les salariés à la loi travail.

Pour réussir cette rentrée sociale, durant l'été, la CGT auboise n'a pas été complètement en vacances (plages, déploiements, caravane des saisonniers).

Le meeting du 7 septembre à Nantes, en présence des premiers dirigeants des organisations impliquées dans la bataille contre la loi travail et pour un code du travail du 21<sup>ème</sup> siècle va être un moment important et inédit de la rentrée, confirmant notre détermination et affirmant l'ancrage unitaire.

Toutes ces initiatives participent et renforcent l'idée que nous pouvons encore gagner. Puisqu'un grand nombre des décrets d'application doivent être publiés avant fin octobre et la quasi-totalité avant la fin de l'année. Rappelons-nous, il y a 10 ans, en 2006, la loi sur le CPE était promulguée. Elle a été retirée grâce au mouvement social.

Depuis le début de ce conflit, en Europe et dans le monde nous sommes observés et soutenus par un grand nombre de syndicats. Ils ont tous en tête l'exemple de la Grèce. Ce pays était alors dans le viseur de la Troïka qui avait imposé à ce pays un bouleversement des règles de négociation collective ressemblant de façon troublante à l'article 2 de la loi travail. Partout, les politiques imposées de l'Union Européenne sont condamnées et rejetées.

Face à cette contestation incessante, le président Hollande, son 1<sup>er</sup> Ministre, sa Ministre du Travail et tout le gouvernement balaient d'un revers de main, leur homicide volontaire en tuant le code du travail et bafouant les conventions fondamentales de l'OIT.

Les conclusions du comité ne laissent aucun doute possible quant à l'infraction que constitue ce type de réforme par rapport aux conventions de l'OIT.

Mais il n'y a pas que l'OIT. Le projet de loi travail dans son ensemble viole le Pacte des Nations Unies relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Les experts du comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels des Nations Unies ont rendu leur rapport. Il est accablant pour la France.

La délégation CGT menée par Philippe Martinez lors de la rencontre au début de l'été, avec Valls et El Khomri, a pointé principalement dans son propos liminaire cette violation internationale. La CGT se garde le droit d'agir devant les tribunaux tout en poursuivant la mobilisation contre ce projet de loi injuste et illégal.

Gouvernement hors la loi et patrons voyous, voilà le drôle de mélange du « feuilleton » de l'été. Pour ces derniers, c'est une « série » qui ne s'arrête jamais, qu'on retrouve de « saison » en « saison », marquée pour cette année, par « les Molex ».

Le jugement du 9 août 2016, soit 8 ans après l'annonce de la fermeture de MOLEX, à Villemur-sur-Tarn, en Haute Garonne, la Cour d'appel de Toulouse confirme le jugement, sur le fond, des Prud'hommes et donne raison aux salariés en luttant, en jugeant la nature des licenciements sans cause réelle et sérieuse car sans fondement économique.

C'est une vraie victoire, même si les 191 salariés licenciés ne retrouveront pas leur emploi. Une victoire parce que la justice confirme que les salariés et leur syndicat CGT avaient raison de se battre, il y a 8 ans, pour garder les emplois sur le site industriel. Une victoire, parce qu'ils avaient raison de continuer le combat pour faire reconnaître leurs droits et faire la démonstration que cette entreprise était viable.

« Les Molex » étaient devenus l'emblème de la lutte contre les licenciements boursiers et les patrons voyous, en faisant valoir que la fermeture de leur usine avait été préméditée et téléguidée par la maison-mère, alors qu'eux-mêmes jugeaient leur activité rentable.

Demain, la loi El Khomri, avec les décrets d'application qui suivront, ne permettra plus à des salariés licenciés et leurs syndicats de s'attaquer à de telles décisions. Elle va laisser le champ libre aux patrons pour licencier à leur guise.

Voilà l'exemple concret de l'une des nombreuses répercussions néfastes de « leur loi » pour le monde du travail.

Dans un tel contexte, le groupe SFR annonce 5 000 suppressions d'emplois à l'horizon de juillet 2017. Ceux-ci s'ajoutent aux 1 200 déjà supprimés sur les 18 derniers mois. Nous sommes, comme souvent, sur une stratégie d'entreprise qui plus est, n'hésite pas à comparer les salariés à des machines à laver, qu'on jette une fois la garantie passée. Mais les salariés ne comptent pas en rester là. Avec leurs syndicats, ils

vont se battre pour faire reculer le groupe SFR. Face à cette décision, dont on connaît, d'avance, les dégâts que cela peut engendrer, La CGT et la CGC appellent l'ensemble du personnel de toutes les entreprises du Groupe SFR Numéricable à une journée nationale d'action unitaire et de grève le 6 septembre prochain, pour l'emploi et l'amélioration des conditions de travail.

Au plan du département le centre d'appel Sitel est directement concerné par cette lutte, plusieurs centaines d'emplois sont en jeu. Après les ateliers sncf de romilly,

Les attaques contre la CGT ne se sont pas arrêtées. Loïc, Cédric, Antoine, Laurent, Nicolas sont tous adhérents à la CGT. Ils ont tous participé aux différentes manifestations contre la loi travail. Ils ont tous été mis en garde à vue avant de comparaître devant un juge.

Pour le gouvernement toutes ses arrestations arbitraires n'avaient qu'un seul objectif, de bâillonner le mouvement social et de discréditer l'expression collective largement soutenue par la population, alors que dans le même temps les casseurs agissaient à leur guise ! la CGT a demandé l'ouverture d'une enquête parlementaire concernant le maintien de la sécurité dans les manifestations.

Face à de tels agissements commandités en haut lieu, la CGT réaffirme la nécessité d'une loi d'amnistie, la suppression de fichage ADN en particulier pour les militants syndicaux et la protection des libertés syndicales.

Pour l'instant, la seule réponse que nous avons eu de la part du gouvernement, date du 8 août. Elle nous est venue de la ministre du Travail, en personne, en autorisant le licenciement de Vincent Martinez, élu CGT à Air France, alors que l'inspection du travail avait refusé son licenciement à partir d'éléments concrets recueillis sur le terrain, au moment de l'enquête contradictoire !

Rapidement, nous avons condamné une décision proprement scandaleuse avec une attitude revancharde du gouvernement par rapport à la bataille menée, contre la loi travail. Alors que nous revendiquons une protection sur les libertés syndicales, le gouvernement répond par la criminalisation de l'action syndicale en renforçant la répression syndicale.

La CGT ne se laissera pas faire à toute forme d'intimidation. Nous condamnons toute forme de répression visant à tenter de museler la moindre contestation. Concernant Vincent, en lien avec son syndicat,

nous nous réservons le droit d'intenter des recours devant les juridictions compétentes. Egalement, rendez-vous est donné les 27 et 28 septembre 2016 devant le Tribunal de Grande Instance de Bobigny pour exiger la relaxe des 16 d'Air France.

Je vous remercie pour votre écoute.